

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7442
2 août 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 2 AOUT 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU ROYAUME-UNI

Le 30 juillet, à 8 h 30, heure locale, deux appareils semblant être des MIGs qui venaient de la direction du Yémen sont apparus au-dessus du Nuqub, dans l'Emirat de Bahian (Fédération de l'Arabie du Sud). Après avoir survolé la ville à haute altitude, les appareils ont à deux reprises, du sud-est puis du nord-ouest, mitraillé la ville d'une hauteur d'environ 500 pieds. Au cours de ces attaques, ils ont tiré sur la ville au canon de 20 mm et à la mitrailleuse de 0,5, utilisant à la fois des projectiles explosifs et des projectiles incendiaires. Trois enfants arabes ont été blessés et 75 traces de projectiles au total ont été jusqu'ici relevées sur des maisons de la ville.

Les douilles retrouvées ont été provisoirement identifiées comme étant de fabrication russe et les indices recueillis montrent ainsi que les appareils responsables de l'attaque étaient des appareils de l'armée de l'air de la République arabe unie opérant à partir d'un aérodrome situé au Yémen.

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de demander que le Conseil de sécurité se réunisse immédiatement pour examiner la situation découlant de cette attaque non provoquée et injustifiable contre une ville d'un Etat faisant partie de la Fédération de l'Arabie du Sud, dont il appartient au Royaume-Uni d'assurer la protection et les relations extérieures.

Lors de cette réunion, le Royaume-Uni souhaite être le premier inscrit sur la liste des orateurs.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Roger JACKLING

66-19574

